



Journal Communal N° 70 - Octobre 2009

Comblain-Jazz 2009

Archie Shepp

Un grand moment de jazz





PUB

Mot du Bourgmestre



Chers Amis,

C'est en février 1994 que j'ai publié la première feuille d'informations communales. Au fil de ces quinze dernières années nous avons publié 69 numéros. Depuis quelques années, nous avons introduit de la couleur et du graphisme grâce à la collaboration de Patrice Moray. Aujourd'hui, nous avons décidé, comme la plupart des communes, de confier l'édition de notre bulletin communal à une société spécialisée qui, grâce à la publicité, prendra en charge l'entièreté des coûts de production et de distribution.

Nouvelle formule, nouveau look... un nouvel élan pour notre périodique...

■ Patrick Lecerf



Jazz à Comblain...



Tout au long de cette année 2009, sous l'impulsion d'un comité constitué d'une trentaine de personnes, un programme de festivités a été proposé à la population afin de commémorer le 50^e anniversaire de la création du festival international de jazz de Comblain-la-Tour. A travers toutes ces activités, nous avons bien sûr voulu mettre en évidence cette page glorieuse de notre patrimoine culturel mais avons également cherché à rassembler la population autour d'un projet mobilisateur. Et le moins que l'on puisse dire c'est que chaque activité proposée nous a apporté son lot de satisfactions.

Mieux !

Un comité se met en place afin de poursuivre l'aventure.

Ping Pong Royal...



Le 17 mars dernier, le Ping Pong Club de Comblain-la-Tour s'est vu remettre des mains du Gouverneur de la Province, Michel Forêt, le brevet du titre de « Royal » que Sa Majesté le Roi Albert II lui a accordé. Félicitations à toutes celles et tous ceux qui, au long de ces cinquante années, se sont dévoués au service de ce Club.

Office du Tourisme

9^e éd. de la Foire à la Belle Brocante et Collections



**Samedi 7 et
dimanche 8
novembre 2009**
**Hall omnisports
de Hamoir...**

Venez chercher l'objet rare parmi
quelques 70 exposants !

Ouvert de 9 à 18h, salles chauffées et petites restaurations.

Entrée : 1,50 € - Enf. -12 ans : grat.

Infos et réservations : Office du
Tourisme de Hamoir - 086 389 443



Commune Fleurie

Pour sa 5^e édition, le grand concours commune fleurie a réuni cette année une quarantaine de participants qui ont contribué à l'embellissement de notre commune en décorant leur façade ou leur jardin.

Le jury de l'Office du Tourisme de Hamoir, composé de quatre habitants de l'entité a récompensé les participants suivants:

Pour Hamoir : 1^{er} Prix : Maryline LUCAS pour sa façade – Place Del Cour, 25
Prix du jury : André SERVAIS pour sa façade – Route de Xhignesse, 8

Pour Fairon : 1^{er} prix : Nicole BOUVIN pour son jardin – Allée du Domaine, 65
Prix du jury : André TORF pour sa façade – Rue de Liège, 42

Pour Filot : 1^{er} prix : Martine TONNELIER pour sa façade – Rue de Logne, 20
Prix du jury : Thierry COLLEYE pour sa façade – Au Ry Monsée, 36

Pour Comblain-La-Tour : 1^{er} prix : Sylvia PIROTON pour sa façade – Rue des Ecoles, 16
Prix du jury : Josette DUMONT pour sa façade – Rue des Ecoles, 18



Il est à noter que dans le cadre de l'année jazz, nous avons reçu un soutien particulier de l'ass. Royale des Professionnels de l'Horticulture. Ce soutien nous a permis d'améliorer le fleurissement de notre commune.

Autour d'un verre de l'amitié et d'une sympathique tombola, nous avons retrouvé tous nos participants pour la remise des prix le 12 septembre.

Nous remercions vivement tous les candidats en espérant les retrouver l'an prochain!

Vin à Fairon



3^e salon des vins Fairon Salle « Les amis réunis »

avec la présence de nombreux
viticulteurs

(Languedoc - Beaujolais - Jura -
Vallée du Rhone - Bourgogne - Alsace -
Vallée de la Loire - Argentine - ...)

Samedi 31 octobre de 14 à 22 h.
Dimanche 1 novembre de 11 à 19 h.

Une organisation «Vins et Vignobles»
(Club Oenophile)

TENNIS DE TABLE DE FAIRON

Propreté ?



A la demande de la Région Wallonne, un bureau d'étude indépendant a été chargé d'évaluer la propreté de l'espace wallon. Dans chaque localité, huit endroits stratégiques ont été analysés. Globalement, notre commune a reçu une cote de 4 sur 5 avec des cotes allant de 3 à 5. C'est bien mais il y a moyen de faire mieux à certains endroits. Pour y parvenir, chacun doit se sentir concerné par la propreté.

On trouve trop de déchets jetés le long des routes, même dans le centre des villages.

Trop de déjections canines sur les trottoirs !

Trop de déchets abandonnés aux abords des bulles de verres !

Tous ensemble, faisons encore un petit effort supplémentaire.

Une réduction de 2 € vous sera attribuée à l'entrée sur présentation de ce bon.

Patrick Lecerf





PUB

Synthèse des travaux en cours



■ Route d'Insegotte à Filot



■ Ecole communale de Comblain-la-Tour

■ DESCRIPTION DES TRAVAUX	■ MONTANT TVAC	■ SUBSIDES	■ PART COMMUNALE	■ ATTRIBUTAIRE	■ ECHÉANCE
Modernisation du Chemin d'Insegotte (Filot)	284.808,42 €	60 % + 5% des honoraires, soit 175.480 € (Plan triennal)	109.328,42 € + honoraires	SA ROBERTY de Manhay	Septembre 2009
Amélioration de voiries agricoles (Filot, Fairon, Xhignesse)	226.005,62 €	60 % (139.563,03 €)	90.402,25 € + honoraires	SA DEUMER de Houffalize	Août 2009
Aménagement d'une liaison piétonne, rue d'Anthisnes à Fairon	194.013,34 € dont 8.965,86 € (Filet d'eau)	75% hors Filet d'eau (138.786,25 €) Plan escargot	55.227,08 € + honoraires	SA PALANGE de Ferrières	Septembre 2009
Installation de faux-plafonds, amélioration de l'éclairage et de l'acoustique de l'école communale de Comblain-la-Tour	37.467,65 € + 2.300 € (avenant électricité)	70% (28.325,54 €) dont 8% de frais généraux (Plan Prioritaire de Travaux pour l'enseignement)	11.441,11 € + honoraires	SA NINANE de Filot	Septembre 2009



■ La route d'Anthisnes



■ Voirie au «Tabreu»



■ Sécurité piétonne à Fairon

Compte communal 2008

Le conseil communal vient de prendre connaissance des résultats du compte 2008, reflet de la situation financière réelle de notre commune.

■ BUDGET ORDINAIRE

Les chiffres ont de quoi nous interpeller. Le résultat de l'exercice propre nous montre un déficit de 76.000€, cependant, nous obtenons un résultat global de +161.000€ en tenant compte des exercices antérieurs.

Les principales raisons de ce déficit sont :

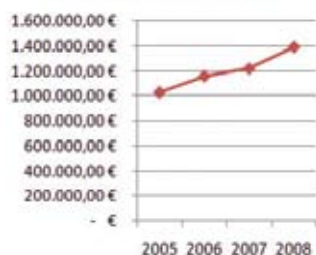
Pour les dépenses :

Une augmentation des charges de personnel de +/- 200.000€ (3 indexations, augmentation de la prime de fin d'année et paiement au barème imposé des prestations pompiers)

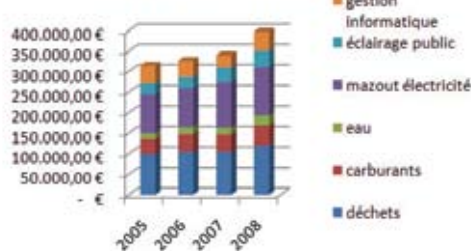
Une augmentation des frais de fonctionnement de +/- 120.000€ due essentiellement aux augmentations des produits de base (eau, électricité, éclairage public, chauffage et carburant) ainsi que des frais de gestion informatique.

Les charges de transferts augmentent de façon contrôlée +/- 10.000€ et les charges de dettes diminuent de +/- 8.000€.

Coûts nets du personnel



Quelques frais de fonctionnement



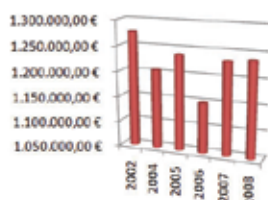
Pour les recettes :

Une très faible augmentation des taxes additionnelles +/- 5.000€ alors que nous avons augmenté celles-ci; pour rappel (IPP de 7,5% à 8,5% et PI de 2500 centimes à 2600)

L'effet de l'exonération d'une partie du PI de l'usine Belourthe (plan Marshall de la région Wallonne) +/- 90.000€

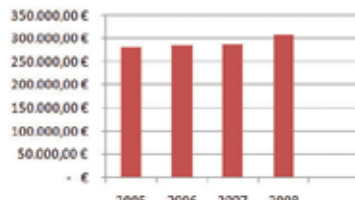
Une légère augmentation des taxes locales +/- 20.000€ due principalement à la taxe immondices +12.000€ et à la vente de sacs poubelles +5.000€

Taxes additionnelles



2006 : 1^{ère} exonération PI Belourthe (plan Marshall)
2007 : augmentation du PI (2300 centimes à 2500)

taxes locales



2008 : augmentation taxe immondices et sacs payants

Une des grandes leçons de ce compte est le manque criant de liquidités, pour l'année 2008 +/- 15.000€ d'intérêt débiteur sur les comptes courants. Principaux responsables, l'état et les pouvoirs subsidiaires qui

tardent à nous verser les subsides, les dotations ou les taxes additionnelles. Ce manque de liquidités, ne peut être contré qu'en recourant à l'emprunt. En effet, notre politique a toujours été de travailler sur fonds propres, de financer tous nos investissements mais nous devons nous résoudre à constater que cette politique n'est peut-être pas la mieux adaptée à notre situation. Nous devons emprunter pour financer nos travaux afin de reconstituer un fonds de roulement suffisant. Notre taux d'endettement nous le permet aisément (3,84 chiffre du compte 2008 alors que les moyennes régionales et communales se situent entre 30 et 40)

Service Incendie

année	2002	2004	2005	2007	2008
Dépenses	240.628,66 €	341.270,57 €	381.000,13 €	427.276,64 €	546.113,96 €
Recettes	161.895,63 €	162.941,63 €	209.857,87 €	246.761,05 €	328.008,40 €

Un autre point d'interrogation est le résultat global du service incendie car le déficit entre les recettes et les dépenses ne fait qu'augmenter. Ce résultat est le fruit de l'augmentation des salaires (imposée par l'état), des frais de fonctionnement, mais aussi du décalage de 3 ans dans le remboursement des frais communaux par le fonds provincial (cotisations des autres communes). En 2009, nous recevons une quote-part calculée sur les frais d'exploitation 2006.

■ BUDGET EXTRAORDINAIRE

Le service extraordinaire affiche un déficit de +/- 109.000€, celui-ci ne nous inquiète pas car ce résultat est uniquement dû à un jeu d'écritures.

Le receveur régional a voulu inscrire les travaux de la rue d'Insegotte au compte 2008 alors que ceux-ci seront effectués et payés en 2009 (109.000€ c'est la part communale des travaux)

■ LES FONDS DE RÉSERVES

Ce sont des réserves qui n'apparaissent pas directement dans le compte de résultat.

Pour le service ordinaire : +/- 1.000€

Pour le service extraordinaire : +/- 83.000€

■ ECARTS COMPTE BUDGET

En ce qui concerne les dépenses, le résultat du compte représente 97,29% du budget, ce qui nous donne peu de marge de manœuvre mais prouve que notre budget colle à la réalité. Pour les recettes, le résultat s'élève à 94,04% du budget. Nous devons donc revoir les estimations des recettes pour diminuer cet écart.

■ CONCLUSION

Il faut rester très vigilant, les résultats ne sont pas très réjouissants mais nous espérons que les mesures prises nous permettront de redresser la situation dès cette année afin de pouvoir, comme par le passé, continuer à investir dans les nombreux projets de modernisation de notre commune.



Emploi

Le « Speed meeting » : une façon originale de recruter et de trouver du travail ... aussi en Ourthe-Ambève, en novembre 2009 à la Maison du Peuple de Poulseur.

Le recrutement d'un nouveau travailleur et la recherche d'un emploi sont des démarches difficiles pour l'entreprise et pour le demandeur d'emploi. Des questions, des doutes, des envies :

« Vais-je trouver la bonne personne ? Répondra-t-elle à mes attentes ? Disposera-t-elle des bonnes compétences ? » ;

« Comment puis-je faire pour postuler ? Mon CV est-il bien rédigé ? Vais-je convaincre ? Suis-je compétent pour ce poste ? », qui font qu'un petit coup de pouce serait le bienvenu : pourquoi pas un speed meeting ?

L'objectif de cette formule est très simple : permettre à un maximum d'employeurs et de chercheurs d'emploi de la région de se rencontrer sur base d'offres précises.

Une véritable initiative WIN-WIN pour l'employeur et le candidat puisque le FOREM et ses partenaires se chargent de tout !

■ PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Où ? À la Maison du peuple de Poulseur (1er étage)

Place Puissant, 5 - 171 Poulseur

Quand ? En novembre 2009

■ DÉROULEMENT

À partir de 8h30 : accueil et installation des employeurs dans les différents espaces dédiés aux entreprises pour mener leurs entretiens

De 9 à 12h : accueil des candidats sélectionnés, sur rendez-vous uniquement
Espace d'accueil - bar



■ CONTACT

Maison de l'Emploi de Comblain-au-Pont, Esneux, Hamoir

maisondelemploi.comblainaupont@forem.be

Tél. 04 228 91 11 (de 8h30 à 12h ou le mercredi après-midi)

Nos aînés en croisière sur le Rhin romantique



PCDR Hamoir > Lontzen

Ce samedi 26 septembre, dans le cadre du PCDR (Programme Communal de Développement Rural), quelques membres de la CLDR (commission locale de développement rural) de Hamoir ont rencontré la CLDR de Lontzen (dont le bourgmestre est Monsieur Alfred Lecerf, sans lien de parenté avec le nôtre), commune qui comme nous en est à son deuxième plan, mais à une étape plus avancée.

L'accueil que nous avons reçu a favorisé les échanges et le climat

de convivialité nous a permis de profiter pleinement des conseils et expériences de nos hôtes.

Sur le terrain, les élus locaux, membres d'organisations actives dans le développement et les membres du CLDR local, nous ont montré leurs réalisations et les projets en cour d'exécution. Nous avons bénéficié de conseils et d'informations utiles pour nos propres projets. Nous nous sommes quittés en promettant de rester en contact pour de futurs échanges.



Un peu d'histoire



■ Joseph Wauters (1875 - 1929)

Chaque jour, nous empruntons des chaussées qui nous mènent à nos occupations quotidiennes. Routes, sentiers, voies carrossables, rues, chaussées, places et chemins sont à priori les termes que nous employons pour les diversifier selon leur emploi et cela en tenant compte de leur largeur, longueur, revêtement, etc.

Pour ne pas les confondre géographiquement nous les avons nommés en utilisant parfois des noms communs, des noms propres. Notre commune n'échappe pas à cette règle et c'est pour cela que lors des prochaines parutions de notre bulletin communal, nous aurons le plaisir de vous éclairer sur les mystères qui entourent le choix de noms qui nomment nos rues.

Fairon : la rue Joseph Wauters

Dans le village de Fairon, menant à la salle des « Amis réunis » et à l'école : la rue Joseph Wauters. Ce dernier, né en 1875 et décédé en 1929, homme politique et de sciences car docteur en sciences physico-chimiques, dirigeait les travaux de laboratoires à l'Université de Liège. Il s'intéressait au domaine social et à la vie des travailleurs, ce qui l'amènera à créer la première mutuelle. Il fut également Ministre de l'Industrie, du Travail et fit voter la loi des huit heures avec le soutien du Roi Albert 1^{er}.

Beaucoup de villes et communes ont mis cet illustre personnage à l'honneur et nous comptons parmi celles-ci, soyons-en fiers.



■ Hamoir : la route de Filot

Hamoir : la route de Filot

Cette route porte aussi le nom de route de Stavelot ou jadis «Fond D el'Va», elle suivait à gauche, le fond d'Inseva, ancien lit du torrent qui, au cours de la préhistoire a creusé la porte de l'Ardenne. Grandioses défilés, voir le gris-bleu des roches qui se marie heureusement au vert sombre des épicéas.

Cette voie millénaire a connu bien des invasions, Gaulois, Romains, Normands, Impériaux, Français, Allemands sont descendus par là vers l'Ourthe. C'est également par cet endroit que les troupes allemandes ont fui pendant les périodes 1918 et 1944. C'est par cette route que descendait la cohue des réfugiés en panique devant l'offensive du mois de décembre '44.

Au début de la route de Filot, nous avons à notre droite un monument dédié à la mémoire des victimes de la guerre 14-18. Ensuite, nous avons cent mètres plus loin, la chapelle St Donat, érigée en l'honneur du berger Hubert Wéra foudroyé le 20 mai 1865...



■ Il neige sur Filot

Origines du nom Filot.

Déjà dans la littérature de 895, on retrouve des traces de Filot.

« Les antécédents de cet humble village lui méritent le respect de ses voisins : *Fielon* n'est-il pas nommé avec *Hamor* dans cette donation consentie par Wéséric à son vassal Berting, le 11 avril 895 ».

La graphie de Filot évoluera comme suit (d'après les écrits du Docteur L. Thiry, membre correspondant de la Commission royale des Monuments et des Sites) :

Fielon (895) - Filiono (902) - Filon (±1130) - Filongne (1304) - Fye-longne (1374) - Filongs (1440) - Philoux (1469) - Filo ou Filoz ou Fylo ou Philoz (en 1486) pour enfin devenir Filot.

■ Serge Nuyts



La médiathèque près de chez vous



Emprunter, c'est réagir à la crise, sans doute la meilleure solution économique (et écologique !) pour un objet dont l'usage sera limité dans le temps. Par exemple, on ne regarde qu'une seule fois la majorité des films. L'emprunt est donc une bonne manière de continuer à se faire plaisir tout en dépensant moins. Et le calcul est vite fait : un DVD : 2,50 € pour un jour d'emprunt ; un CD : 1,60 € pour une semaine d'emprunt ; un jeu : 4,80 € pour une semaine d'emprunt. Soit 10x moins cher qu'à l'achat... Conseils, suggestions, pistes d'écoute, découvertes, initiations... Les médiathécaires, véritables passeurs de cultures, sont toujours à l'affût des actua-

lités culturelles et vous donnent rendez-vous dans les médiathèques et au travers de newsletters.

La Sélec - le magazine de la Médiathèque : un bimestriel gratuit dans lequel fils rouges et narrations donnent l'occasion de circuler entre les genres et les époques. Posters originaux à collectionner.

À vous de jouer : un vaste choix de jeux pour PS2, PS3, PC, PSP, Wii, XBOX, Nintendo DS.

www.lamediatheque.be : playlists, dossiers sur les genres musicaux, portraits, streaming, chroniques... La plate-forme de téléchargement : plus de 600.000 pages, labels indépendants, catalogues spécifiques et apports rédactionnels.

Votre discobus stationne à Hamoir, chaque mercredi de 14h45 à 15h45 rue G. Del Cour

L'inscription est fixée à 5 € pour les moins de 24 ans et à 10 € pour les autres. Elle est valable à vie dans la centaine de points de prêt du réseau. Les tarifs du prêt sont généralement hebdomadaires. Les enseignants, animateurs, éducateurs et formateurs peuvent bénéficier de conditions particulières.

Renseignez-vous à la Direction du réseau de prêt : 081 30 76 67 direction.reseau@lamediatheque.be

Un service soutenu par votre Administration Communale, la Communauté française Wallonie-Bruxelles et la Loterie Nationale.

la médiaTHÈQUE
DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BRUXELLES

La Carte d'identité électronique ou carte EID

L'eID est votre carte d'identité électronique officielle en tant que Belge. Elle vous permet de faire tout ce que vous pouviez faire avec la version « papier » de votre carte d'identité :

- prouver votre identité;
- voyager en Belgique et dans les pays de l'Union européenne.

Cependant, l'eID vous offre encore bien d'autres avantages. Tout comme votre carte de banque, l'eID fonctionne avec un code PIN et contient une puce reprenant des informations invisibles : votre adresse et vos données électroniques (appelées « certificats digitaux »). Ces certificats confirment votre identité lorsque vous insérez votre eID dans un lecteur de carte. Les possibilités suivantes en découlent :

- vous pouvez prouver votre identité par Internet;
- vous pouvez apposer une signature électronique;
- vous pouvez demander et compléter des documents et formulaires officiels, etc.

Plus l'utilisation de l'eID deviendra courante, plus les applications seront nombreuses. Voici quelques exemples d'applications déjà en usage :

- carte de bibliothèque;
- déclaration d'impôts en ligne ;

- « signature » pour vos achats sur Internet ;
 - clé d'accès au réseau informatique de votre entreprise;
 - clé d'accès à des placards sécurisés ;
 - pièce d'identité lors de la réservation de votre hôtel ;
- Vous pouvez demander votre eID auprès du service Population de votre commune. Même sans la demander, vous serez appelé(e), avant fin 2009, à venir la retirer.

Son prix est déterminé par votre commune et varie en général entre 10 et 15 €.

Elle n'est valable que 5 ans car la technologie connaît un développement rapide. Afin que votre eID suive cette évolution de près, sa validité a été raccourcie par rapport à l'ancienne version papier.

En cas de déménagement, votre adresse n'est pas visible sur la carte mais est enregistrée sur la puce électronique. Vous ne devez donc pas renouveler votre carte quand vous déménagez. Il vous suffit de faire modifier les données enregistrées sur la puce électronique à la maison communale.

En cas de perte ou de vol de votre carte d'identité, vous devez entreprendre les démarches suivantes :

- Soit vous vous rendez au service Population de votre administration communale ou au poste de police le plus proche.

- Soit vous prenez contact avec DOCSTOP du SPF Intérieur au 00800 2123 2123 ou +32 2 518 2123. Ce numéro est joignable 24h/24, 7j./7.

Pour une demande de nouvelle carte d'identité, contactez votre administration communale.

Si vous avez bloqué le code PIN, vous pouvez vous rendre auprès de votre administration communale avec le code PUK pour débloquent le code PIN. Si vous ne retrouvez plus votre code PUK, alors vous pouvez demander une réimpression des codes PIN et PUK auprès de la commune où vous êtes inscrit. Votre eID fonctionne de la même manière qu'une carte bancaire avec un code PIN. Sans ce code PIN, personne ne peut se faire passer pour vous sur le web ou toute autre application électronique. Faites donc en sorte que votre code PIN reste secret.

Des formations viennent d'être offertes à la population de nos quatre villages. Ceux qui désirent des informations à propos de la carte eID peuvent contacter notre responsable de l'espace public numérique (EPN), Pierre Houssa (086 21 27 19).

Des lecteurs de carte sont à la disposition de la population dans notre EPN (Presbytère Hamoir et Bibliothèque Hamoir)

Déclaration obligatoire d'un système d'alarme

La déclaration obligatoire concerne les systèmes d'alarme munis d'une signalisation vers l'extérieur (appel téléphonique, boîtier en façade, ...) et qui permet donc à une personne ne se trouvant pas dans l'habitation de prévenir la police.

Les utilisateurs affiliés à une centrale de surveillance ne doivent pas faire la démarche qui est alors à charge de cette centrale.

La seule manière actuelle de déclarer son alarme est, via internet, de se connecter sur le site www.policeonweb.be et de s'identifier au moyen de sa carte d'identité électronique + code pin et donc

d'un lecteur de carte ou en demandant un token via ce site (code secret personnalisé envoyé par la poste).

Les nouvelles installations doivent être déclarées dans les dix jours de la mise en fonctionnement.

Les anciennes installations, déclarées ou non à la police, doivent l'être dans les six mois à dater du 1^{er} septembre 2009, soit pour le 1^{er} mars 2010.

Passé ces délais, une amende administrative de 250 € peut être infligée.

L'utilisateur est tenu également de signaler les

modifications éventuelles afin de tenir à jour cette banque de données.

Rappelons que le but de la déclaration est de permettre à l'opérateur du 101 d'avoir un accès direct aux données de l'utilisateur afin de pouvoir le contacter mais aussi de savoir à quels risques particuliers doivent s'attendre les services d'intervention.

Plus d'informations ? www.besafe.be

Lecteurs de carte d'identité accessibles dans notre EPN

Promotion sociale



Le mois de juin, c'est bien connu, est le mois des examens et des nombreuses remises de prix.

Au Hall des sports de Hamoir, ce lundi 22 juin, la remise des attestations avait l'originalité de concerner des adultes.

En effet, Monsieur Lecerf, Bourgmestre et Monsieur Fievez, Directeur de l'IPEPS remettaient les premières attestations de réussite des cours d'anglais et d'informatique à la trentaine d'étudiants adultes qui ont suivi cette année scolaire à Hamoir les cours de l'Enseignement de Promotion Sociale.

Depuis septembre dernier, en effet, sous l'impulsion de l'Administration Communale une collaboration efficace avec l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme a permis d'organiser au Hall des sports des cours de langue et à l'EPN du Presbytère des cours d'informatique au bénéfice de la population de Hamoir et des communes avoisinantes.

Chaque « lauréat » a reçu avec son attestation les félicitations des autorités communales et du corps professoral. La remise des attestations s'est clôturée autour du verre de l'amitié.

Mention spéciale pour Freddy Fripiat, 81 ans, qui a fait ses premiers pas face à l'ordinateur. Quant à Christophe Crespín, le benjamin, il a repris goût aux études et entreprendra, en septembre, une formation qualifiante de Technicien en Informatique.

La rentrée 2009 s'est bien déroulée puisque outre les cours d'informatique et d'anglais, nous avons ouvert un cours de néerlandais.

Rens. et inscriptions : **IPEPS Huy-Waremme**

085 / 27 37 37 - pushuy@provincedeliege.be

Clôture de l'année Télévie 2009

Grâce à votre générosité, l'association «Combattons Ensemble La Leucémie» a pu récolter 4700 € pour le Télévie 2009 !

Lors de la clôture à Namur Expo, nous avons pu avec fierté remettre notre chèque.

Nous avons ainsi pu rassembler près de 17 000 € en 5 ans, c'est magnifique de voir une telle solidarité.

Nous avons reçu 160 personnes à notre traditionnel souper ce 13 mars dernier qui a été un franc

succès. Je voudrais personnellement m'excuser pour le désagrement que le retard de la distribution du repas a pu occasionner.

Toutes mes sincères excuses.

Nous avons eu la chance d'avoir parmi nous 2 chercheuses qui travaillent grâce au Télévie au C.H.U. du Sart-Tilman. Elles nous ont permis d'en savoir plus sur la recherche.

Nous tenons tout simplement à remercier l'Administration Com-

munale, l'Office du Tourisme, les nombreux sponsors, les bénévoles et tous ceux qui ont contribué à un tel résultat. Merci à tous.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour notre marche A.D.E.P.S. qui aura lieu le 29 novembre 2009 à la salle annexe du Hall Omnisports pour le Télévie 2010. En espérant vous y voir nombreux.

Un grand merci pour tout, à bientôt, Stéphanie De Gand (stephaniedegand@skynet.be)



Problèmes d'alcool dans votre famille ?

Les groupes familiaux Al-Anon peuvent vous aider.

Al-Anon est : la seule organisation d'envergure mondiale qui offre un programme de rétablissement personnel aux familles et amis d'alcooliques, peu importe que l'alcoolique recherche de l'aide ou non, ou même qu'il reconnaisse l'existence d'un problème d'alcool.

Les membres reçoivent et offrent du réconfort et de la compréhension grâce à un échange mutuel d'expériences, de force et d'espoir.

Le partage de problèmes communs rapproche les individus et les groupes et établit un lien protégé par la politique de l'anonymat.

Réunion tous les lundis de 19h30 à 21h30 à la Maison de Village de Comblain-au-Pont, place Leblanc, 13 - 0472 770 743 ou 04 380 54 34 ou [0476/488 300](http://alanonbetr.be) ou <http://alanonbetr.be>

Al-Anon n'est pas : une organisation religieuse ou une agence de conseillers. Ce n'est pas un centre de traitement et il n'est affilié à aucune organisation offrant de tels services. Les groupes familiaux Al-Anon n'expriment aucune opinion sur des questions étrangères à la fraternité et n'endossent aucune entreprise extérieure. Il n'y a ni cotisation ni frais d'inscription. L'adhésion à la fraternité est libre. Toute personne dont la vie a été profondément affectée par la consommation d'alcool de quelqu'un d'autre peut faire partie d'Al-Anon.

Alteo ?

Le 28 avril dernier, c'est dans une ambiance très sympathique que s'est déroulée la reprise du groupe de base de Ferrières - Hamoir - Ouffet.

Notre point fort : l'accès pour TOUS ; malades, valides ou handicapés, chacun y trouve sa place.

Rencontrer d'autres personnes dans le respect des différences, briser la solitude en allant vers les autres, s'investir pour les personnes plus fragiles sont autant de

motifs pour rejoindre ALTEO.

Vous voulez nous rejoindre mais ne pouvez vous déplacer ?

Sur simple demande de votre part, nous assurons votre déplacement aller-retour. N'hésitez pas ! Contactez un membre du Comité.

André Fagnouille : 0496 646 960 (Ferrières)

Christiane Labé-Simonis (Hamoir) ou

Dominique Espreux : animatrice Althéo
04 384 67 08

EPN

C'est avec un immense plaisir que nous constatons un réel engouement pour les formations informatiques à l'attention des aînés. Après avoir suivi une de ces formations, ceux-ci estiment avoir vraiment appris quelque chose et sont ravis de pouvoir utiliser ces différents outils chez eux. Ils se rendent compte de la réelle utilité de pouvoir manier l'ordinateur et ce qui l'entoure. Un atout dans la société actuelle où tout est informatisé !

Beaucoup espéraient découvrir Internet ainsi que l'envoi de mails et sont très contents de l'approche que nous en avons faite. Ils peuvent à présent communiquer avec leurs enfants et petits-enfants aussi librement qu'ils le souhaitent.

Certains ont émis le souhait d'apprendre le domaine de la photo numérique. Retouche, réglage, classement, programme divers spécifique à la photo, ... Hélas, cette approche n'était pas reprise dans le programme. La majorité des participants étant débutants, il était préférable de rester dans les bases de l'informatique avant de s'aventurer plus loin...

Nous remercions chaleureusement les seniors pour l'intérêt qu'ils montrent à l'égard de ce projet. Ne manquons pas de remercier Pierre Houssa, formateur, qui a fait preuve de beaucoup de patience et de pédagogie durant ces heures de formation.

C'est donc avec fierté que nous pouvons établir un bilan extrêmement positif pour cette première session de formation !

■ PERMANENCES

Lundi de 13h30 à 15h30 au presbytère (Magali L.)

Mercredi de 15 à 17h à la biblio. de Hamoir, rue G. Del Cour (Magali Labé et Pierre Houssa)

Mercredi matin (Vie Féminine - Audrey V.)

2^e et 4^e mardi du mois de 13h30 à 15h30 au presbytère (CPAS)

1^{er} et 3^e mardi du mois de 13h30 à 15h30 au presbytère (Maison de l'Emploi)

Le samedi de 10 à 12h, accès libre à la biblio. de Hamoir

■ Magali Labé



Disparition de René Hénoumont

Ce 9 septembre disparaissait René Hénoumont, journaliste, romancier et chroniqueur bien connu. Né en 1922 à Herstal, il était un peu de chez nous, son père étant né à Filot. Enfant, René séjourna chez sa grand-mère paternelle. Vers dix-neuf ans, il compose un roman d'une centaine de pages « L'été d'Antoine Malo » dont l'action se déroule à Filot. Malheureusement ce livre ne sera pas publié. Hénoumont ne renonce pas et continue à écrire. La suite nous la connaissons. De nombreux livres, chroniques naîtront de sa plume.

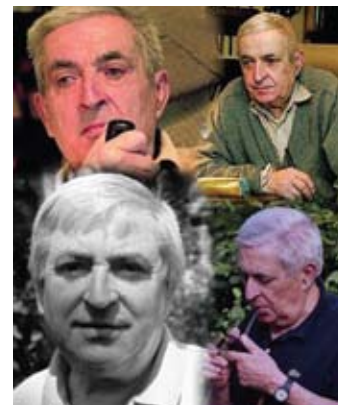
A titre d'exemples : Légendes et contes d'Ourthe et d'Amblève (1988)

Le neveu d'Emma (1991)

L'Ardenne aux loups (1996)

Un oiseau pour le chat (1996)

L'ami Bardoumont (2003)



■ W-C publics à Hamoir

Des jeunes motivés au travail !

Dans le cadre d'*Été Solidaire*, des jeunes de la commune ont travaillé durant 15 jours à deux projets différents.

1^{er} projet : en collaboration avec quelques ouvriers communaux et encadrés par l'éducatrice du PCS (plan de cohésion sociale) Florence Thiry, 4 étudiants ont pris pinceaux et couleurs pour rénover des barrières mais aussi pour étendre plusieurs couches de fonds sur les murs extérieurs des W-C publics à Hamoir.

Ils ont été ensuite relayés par d'autres jeunes qui, dans le cadre de « Je lis dans ma commune » ont illustré à la bombe le thème « Rêvons sous les mêmes étoiles ».

Ces peintres d'un jour étaient soutenus par quelques membres

du Comité des lecteurs, par les bibliothécaires mais également par Jean Lesire, animateur graphiste.

Cette belle réalisation méritait bien le barbecue qu'ils ont ensuite partagé !

2^d projet : en partenariat avec le *Contrat Rivière*, l'équipe composée des 4 jeunes, des ouvriers communaux et de Tiziana Régimont (autre éducatrice du PCS) ont coupé les balsamines, cette plante invasive qui petit à petit détruit la flore locale le long de nos cours d'eau.

Merci à eux pour leur ténacité et leur bon travail.

Conseil communal des enfants



La première année de fonctionnement du conseil communal des enfants (CCE) terminée, nous pouvons constater un premier bilan positif.

Guidés par Maggy Marnette, dévouée coordinatrice du CCE, les élus ont pu concrétiser leurs projets après avoir découvert les démarches à suivre pour aboutir à un but fixé.

Voici quelques-unes de leurs réalisations :

- écrire aux responsables via l'EPN (espace public numérique)
 - participer à « Ener'jeunes » à Louvain-la-Neuve
 - être les « ambassadeurs de l'énergie » lors de la Parade des Gilles
 - concevoir et monter une exposition « éner'ampoules »
 - créer leur blog <http://ccehamoir.blogspot.com>
 - participer au ramassage des déchets le long de nos voiries
 - rencontrer les seniors du CCS et les accompagner lors de la visite de la police du Condroz
 - créer un rallye photos « A la découverte de Hamoir » (disponible à l'Office du Tourisme)
 - réaliser, avec l'aide de Francine, un clip « santé » sur le thème de la soupe
- L'année s'est terminée par un agréable souper durant lequel les élus de 6^e année ont été fêtés et remerciés.
- Déjà une nouvelle législature se prépare et de nouveaux candidats de 5^e sont appelés à se présenter.

Jouets aux enfants

Chers parents, dans le cadre de l'accueil dans les écoles : nous proposons des jeux et jouets aux enfants. De plus, le mercredi après-midi : nous organisons le château Biron en espaces de jeux. Chaque espace porte sur un thème défini.



C'est le moment du tri des jouets ? Vous pouvez nous confier ceux qui vous encombrant : **automobiles** (circuits, garages, voitures, tapis de sol imprimé d'un circuit, ...), **construction** (tous jeux de construction, d'assemblage), **dessin** (livres à colorier, rames de papier), **conte** (livres avec histoires courtes à raconter et à lire de 3 à 12 ans), **déguisement** (tous déguisements, chapeaux, gants, foulards), **musique** (crécelles, tambourins, djembé, maracas)

Merci d'avance... Consuelo et les accueillantes.

NB : je peux passer chez vous prendre les jouets, ou vous pouvez les déposer au château Biron les mercredis après-midi (Tél. 0496 16 09 06) consuelo.atl.hamoir@me.com

Rentrée scolaire 2009-2010

Après des vacances bien méritées passées en grande partie sous le soleil, écoliers et enseignants se sont retrouvés pour une nouvelle année scolaire.

Le nombre de classes dans chaque implantation se répartit comme suit :

- Comblain-la-Tour : 3 classes primaires et 2 classes maternelles
- Fairoir : 2,5 classes primaires et 2 classes maternelles
- Filot : 3 classes primaires et 1 classe maternelle
- Hamoir communale : 3 classes primaires et 1,5 classe maternelle
- Hamoir libre : 3 classes primaires et 2 maternelles

A tous, nous souhaitons une année très enrichissante, parsemée de découvertes et d'apprentissages. Que chacun se sente épanoui et heureux.

■ Suzanne Bissot





PUB

Etat civil

MARIAGES

26.02 - RORIVE Patrick et LEVAUX Fabiola tous deux de FAIRON
01.05 - RUCHENNE Daniel et STRAGA So Yung tous deux de COMBLAIN-la-TOUR
02.05 - MOTTIE Frédéric et DOUCET Joëlle tous deux de COMBLAIN-la-TOUR
19.09 - JADOT Jérôme et DELECOUR Julie tous deux de HAMOIR
29.09 - LESENFANTS Frédéric et BARONHEID Valérie tous deux de Filot

NAISSANCES

23.01 - LIEGE : TITA Lamia de FAIRON
23.01 - LIEGE : DELECOUR Alice de FAIRON
10.02 - LIEGE : HURDEBISE Alexandre de FILOT
12.03 - LIEGE : SERVAIS Jade de COMBLAIN-la-TOUR
18.03 - SERAING : FOUARGE Wivine de HAMOIR
18.03 - LIEGE : KALAC Melisa de HAMOIR
19.03 - LIEGE : PETITHAN Clarice de HAMOIR
30.03 - LIEGE : MÉGANK Lucas de HAMOIR
30.03 - HUY : DEWAEEL Numa de FILOT
12.04 - SERAING : EVRARD Maxime de FAIRON
04.05 - LIEGE : BENGLER André de HAMOIR
05.05 - LIEGE : LAMBLLOTTE Nessa de COMBLAIN-la-TOUR
18.05 - LIEGE : PLACLET Sacha de HAMOIR
28.05 - LIEGE : SPITONI Loïs de HAMOIR
03.06 - LIEGE : VERJANS Augustin de HAMOIR
15.06 - LIEGE : MORS Gaetan de FAIRON

17.06 - LIEGE : LEDENT Mathys de COMBLAIN-la-TOUR
28.06 - SERAING : COLPIN Sacha de HAMOIR
09.07 - SERAING : TAVARES MATEUS Alais de FAIRON
14.07 - LIEGE : GAUTHIER Constance de HAMOIR
20.07 - LIEGE : FLAMAXHE Léo de FILOT
24.07 - SERAING : LEMMENS Hugo de HAMOIR
10.08 - LIEGE : PIDUTTI Luka de HAMOIR
15.08 - LIEGE : PELZER Adrien de FILOT
19.08 - SERAING : MARÉCHAL Gael de HAMOIR
01.09 - MARCHE : THIRY Matéo de HAMOIR
03.09 - LIEGE : FRANKIGNOULLE Romane de FAIRON

DÉCÈS

01.01 - LIEGE : FULDAUER Martin, époux de VAN POELGEEST Marianne, de COMBLAIN-la-TOUR
05.01 - HAMOIR : PIRON Armand, époux de Maggy KERSTEN, de HAMOIR
17.01 - VERVIERS : THISSEN Denise, veuve de NIZET Pascal, de FILOT
19.01 - LIEGE : VANVAL Denise de HAMOIR
22.01 - BARVAUX : SMAL Judith, veuve de SCION Henri, de FILOT
23.01 - COMBLAIN-la-TOUR : SPRUYT Michel, époux de TOMPOS Judit, de COMBLAIN-la-TOUR
23.02 - HAMOIR : DIERICKX Anna, de HAMOIR
25.02 - LIEGE : DUCACHET Raymonde, veuve de BRISBOIS Roger de HAMOIR
27.02 - LIEGE : FUNKEN Paul, veuf de DAUW Marguerite de COMBLAIN-la-TOUR

01.03 - OUFFET : GILSON Raphaël, veuf de NOSY Francine, de FAIRON
04.03 - COMBLAIN-au-PONT : ROUSSELLE Jully, veuve de CHAMEROY Jacques de COMBLAIN-la-TOUR
30.03 - LIEGE : OLAGNY Camille, époux de WIRTZ Suzanne de COMBLAIN-la-TOUR
08.04 - HUY : VAN DEN EYNDEN Albert, veuf de BIERLIER Mariette de COMBLAIN-la-TOUR
30.04 - LIEGE : MÉLENS Maria, célibataire, de FAIRON
08.05 - LIEGE : ZAINAGHI Germanino de HAMOIR
21.05 - COMBLAIN-la-TOUR : HOLLART François, époux de HUSTING Catherine de COMBLAIN-la-TOUR
21.05 - LIEGE : DEPREZ Sabine de FAIRON
27.05 - LIEGE : EVERLANGE Berthe, épouse de LOGNOUL Michel de COMBLAIN-la-TOUR
19.07 - HAMOIR : VANDERSPEETEN François, veuf de FOSTIER Mariette de HAMOIR
20.07 - OUFFET : GRODENT Armand, célibataire de HAMOIR
22.07 - HAMOIR : LEKEU Léopold, époux de ETIENNE Jeannine de HAMOIR
23.07 - HUY : LEGROS Francis, époux de BOVY Nicole de HAMOIR
13.08 - HAMOIR : BERTRAND Georges de HAMOIR
05.09 - SERAING : DEPASSE Raymond de COMBLAIN-la-TOUR
11.09 - HAMOIR : DOUTRELEPONT André, époux de DARDENNE Marie-Claire, de FAIRON

Avis



Cherche 2 familles d'accueil pour un **étudiant américain** durant une période de 3 mois entre août 2010 et août 2011, avec pour frais uniques nourriture et logement, dans le but de l'échange aux **USA de Aurélien Lacroix**.
Plus de renseignements au 0497 233 064 ou aurelienlacroix_80@msn.com

Cherche 2 familles d'accueil pour un(e) **étudiant(e) étranger(ère)** durant une période de 3 mois de l'année scolaire 2010-2011 (à partir de janvier). Avec pour frais uniques nourriture et logement.
Plus de renseignements au 04 369 14 18 ou 0498 112 068 sophie_thonon@msn.com

Agenda

■ VENDREDI 30 OCTOBRE

Halloween Ecole de Faison

Salle Amis Réunis - 0497/477608

■ VENDREDI 30 OCTOBRE

Halloween Ecole de Comblain-la-Tour

Cortège dans les rues avec vente de soupe et animation à l'école

■ 30, 31 OCTOBRE ET

1ER NOVEMBRE

Village Halloween

Des activités à faire en famille de 17 à 24h, par une marche aux flambeaux guidée où tout au long du parcours (butte du Tombeux). Plusieurs scénettes dévoileront l'existence du trésor d'un pirate devenu fantôme. Plusieurs stands seront présents avec une dégustation des produits du terroir, des animations diverses réalisées par des artistes amateurs bénévoles, grimages et châteaux gonflables amuseront les enfants... Cette manifestation est organisée par l'asbl EDUC-ENFANCE qui récolte des fonds pour développer des projets éducatifs au Sénégal.

Site du mini golf et kayak Les Remous à Hamoir

■ 31 OCTOBRE ET

1ER NOVEMBRE

Salon des vins

Faison - Salle Amis Réunis

■ SAMEDI 7 & DIMANCHE 8

NOVEMBRE

9^e Foire à la belle brocante et collections

70 exposants, 1.500 visiteurs - Hall omnisports de Hamoir - Info : office du tourisme de Hamoir - 086 38 94 43 - hamoirtourisme@skynet.be

■ DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Bourse aux oiseaux Volière Ardennaise

Salle Annexe du Hall à Hamoir - M. Larock 04/369302

■ SAMEDI 14 NOVEMBRE

Goûter - Association du 3^e âge

Maison du Village de Filot

Soirée Alsacienne

Dégustation tarte flambée et choucroute garnie
Cafétéria du hall omnisports
Organisation : le tennis club de hamoir

■ SAMEDI 21 NOVEMBRE

Spectacle du Patro - Salle Amis Réunis à Faison

■ DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Goûter - Association du 3^e âge

Salle Annexe du Hall à Hamoir - G.Henry 086 388 481

■ DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Petit déjeuner OXFAM

Salle annexe du hall omnisports

■ VENDREDI 27 NOVEMBRE

St Nicolas du Basket

Salle annexe du hall omnisports - P.Jaa 0494/781757

■ DIMANCHE 29 NOVEMBRE

Combattons ensemble la leucémie Marche Adeps

Salle Annexe du Hall à Hamoir - S. Degand 04 369 27 75

■ DIMANCHE 29 NOVEMBRE

Distribution des cadeaux de St Nicolas à Comblain-la-Tour

Salle Talier - Comité de St Nicolas - R. Boeur 0485 500 479

■ VENDREDI 4 DECEMBRE

Ecole communale Filot St Nicolas

Maison du Village - Filot

■ DIMANCHE 6 DECEMBRE

March Adeps du SI

Salle Talier à Comblain la Tour

■ VENDREDI 11 DECEMBRE

St Nicolas du foot de Hamoir

Salle annexe du hall omnisports

■ VENDREDI 11 DECEMBRE

Marché de Noël

Ecole de Hamoir

■ LUNDI 28 DECEMBRE

Noël au théâtre

Info : office du tourisme de Hamoir - 086 38 94 43 - hamoirtourisme@skynet.be



PUB



PUB